



Avril 2025—1^{er} trimestre

De BELLEGARDE à POUSSIEU

Le bulletin d'information de la commune



Notre commission information nous propose un nouveau visuel pour notre trimestriel. Nous essayons de vous donner des informations concernant notre commune mais également notre intercommunalité. Nous laissons également la place à chaque association communale pour nous relater leurs réalisations, leurs activités ...

Dans un contexte financier compliqué pour les collectivités, notre budget a été voté le 20 mars. Nous avons fait le choix de poursuivre notre dossier « foyer », notre maître d'œuvre nous accompagne pour trouver la meilleure solution en respectant notre enveloppe financière.

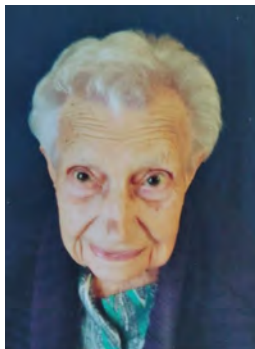
Des travaux structurels, énergétique et d'accessibilité vont à eux seuls représenter 90% de celle-ci. Nous commençons à travailler avec nos partenaires pour les dossiers de subventions qui vont déterminer la faisabilité d'un tel projet, notre capacité à emprunter étant réduite suite aux nombreux emprunts de 2008. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour un point d'étapes sur notre prochain trimestriel.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christelle GRANGEOT
Maire de Bellegarde-Poussieu
Conseillère départementale

A la Une...

Notre doyenne nous a quitté



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Alice Charreton, notre doyenne. Alice était née le 25 Février 1921 à Bellegarde Poussieu, et ce 21 Février 2025, elle s'est endormie pour la dernière fois dans son fauteuil auprès de son poêle, dans la maison familiale, cette maison qu'elle aimait tant, près des coteaux de la Salette qu'elle n'a

jamais quittée. Le 25 février 2025, Alice aurait eu 104 ans. Alice était fille unique, elle a donné naissance à une fille Chantal, née en 1955 qu'elle a élevée seule. Elle était agricultrice et s'occupait de ses chèvres et de ses vaches qu'elle emmenait dans les prés autour de la chapelle de la Salette. Sa fille, Chantal s'est mariée dans la commune et a donné naissance à 2 Filles, Christelle qui demeure sur la commune avec son mari et ses deux enfants et Corinne qui

demeure sur la commune de Manthes avec ses 3 enfants. Une des cloches de la Chapelle de la Salette avait été coulée le 25 février 2021, date qui correspondait à l'anniversaire d'Alice, qui fêtait ses 100 ans. L'Association les Amis de la Salette après accord de la famille, proposa de baptiser la cloche Alice, la Salette ayant toujours fait partie de sa vie. Le CCAS avait tenu à souhaiter l'anniversaire d'Alice pour ses 100 ans et lui avait offert un bouquet de fleurs pastel, quel beau souvenir.

Le Vendredi 28 Février, jour de l'enterrement d'Alice, les Amis de la Salette ont fait carillonner la cloche de notre doyenne vers 11 heures pour l'accompagner. Le conseil municipal présente à sa fille Chantal, son mari, ses filles Christelle et Corinne et leurs maris ainsi qu'à leurs enfants, leurs plus sincères condoléances.

Décès de Ghislaine Torgue



Ghislaine Torgue était née le 19 Décembre 1947 et nous a quitté le 12 Mars 2025.

Elle s'était mariée avec Maurice Torgue le 22 Octobre 1966, et le couple demeurait Chemin du Roc à Bellegarde Poussieu. De cette union sont nées 2 filles Aurélie et Catherine, Ghislaine était mamie de 2 petits enfants, un garçon et une fille.

Ghislaine a travaillé dans le milieu agricole, mais également au sein de l'ADMR comme aide à la Personne. Ghislaine avait également participé à certaines commissions municipales et notamment le CCAS.

Ghislaine s'était également occupée de scanner l'état civil de la commune de Bellegarde-Poussieu, elle était passion-

née de généalogie, sans oublier qu'elle avait fait partie du Conseil d'Administration de la MFR à Chaumont.

Active au niveau des associations, Ghislaine a également fait partie de l'AFR, aidée à la mise en place de la bibliothèque municipale, ainsi qu'à des cours de couture. Elle était secrétaire de Bellegarde en Fête, et membre du bureau de la MJC. Dernièrement Ghislaine était adhérente à l'association O Fil du Temps, elle était fervente de Belote. Cette grande passionnée l'était aussi des fleurs, dans l'association Champiflore à Montsevrux.

A son époux Maurice, ses deux filles Aurélie et Catherine, a ses deux petits-enfants, le conseil municipal leur présente leurs plus sincères condoléances.

Cérémonie du 19 mars

Mercredi 19 Mars 2025, s'est déroulée au monument aux morts l'hommage de la Nation aux victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Dépôt des Gerbes pour la FNACA par Monsieur Racamier André, Vice-Président et pour la commune par le Maire, Christelle Grangeot. Un bouquet de fleurs a également été déposé par un enfant du CME.

Message de la FNACA, lu par son Secrétaire Monsieur Perrot Gilbert, suivi de la lecture du message de Mme Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, message lu par Mme Christelle Grangeot.

A la fin de cet hommage, Madame le maire a remercié les enfants du Conseil Municipal (CME), les membres de la FNACA, les porteurs drapeaux, les membres du conseil municipal présents ainsi que les membres des associations, les habitants et les enfants de la commune.

Madame Christelle Grangeot a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à la mairie.



« Vie communale »

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Le vendredi 17 janvier 2025 nous étions rassemblés pour notre traditionnelle cérémonie de vœux devant de nombreux habitants de notre commune et d'élus d'Entre Bièvre et Rhône. Le conseil municipal, accompagné par le conseil municipal des jeunes, a proposé un moment convivial après le discours de Mme le Maire.

Après avoir relater les réalisations 2024 et les perspectives 2025, Christelle Grangeot a profité de son allocution pour rappeler que la prévention routière est l'affaire de tous; au volant de notre véhicule nous sommes responsables de la sécurité des autres. Elle a souhaité un bon rétablissement aux victimes de l'accident qui a eu lieu le même jour sur la RD 51C. Nous avons eu une pensée pour nos chers disparus et remercié chaleureusement toutes les associations qui œuvrent à l'animation de notre village. Très bonne année à tous !

Bienvenue aux nouveaux arrivants 2025

Vendredi 14 mars, s'est déroulée la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune. Les nouveaux Poussieurois ont été accueillis par Madame le Maire Christelle Grangeot et son conseil municipal.

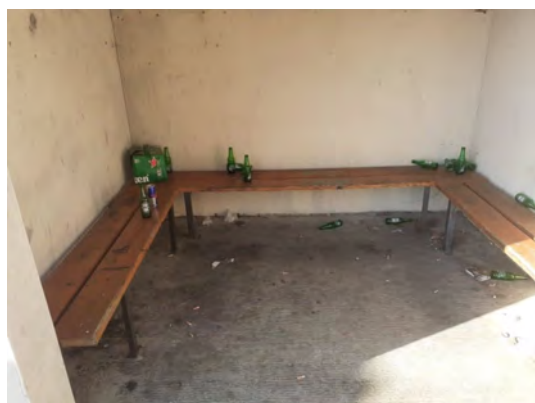
Elle leur a souhaité la bienvenue, présenté la commune, l'intercommunalité et les activités des différentes associations.

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale où chacun a pu apprécier la richesse de notre tissu associatif.



L'incivilité est de nouveau présente dans notre commune. Nos agents sont intervenus sous l'abri bus vers l'Eglise pour ramasser des canettes de bière ainsi que le carton qui les contenait. Nous vous rappelons que l'amende encourue s'élève à 135 euros, alors qu'il est facile de se rendre sur une zone où les containers de tri sont installés.

L'abri bus Route de la Feytaz n'a pas échappé au TAG. Cela s'appelle également une incivilité et même une dégradation de bien appartenant à la commune, et bien sûr passible d'une amende. **Nos employés communaux ne sont pas là pour constamment ramasser et nettoyer tous ces faits délictuels.**



« Vie communale »

Une nouvelle adresse pour l'agence postale

L'Agence Postale Communale a déménagé ! Elle a, en effet, ouvert ses portes au sein de la Mairie depuis le Mercredi 5 Mars. Elle propose les services essentiels : retrait et dépôt de colis pour la Poste, affranchissement, vente de timbres et de prêts à expédier ainsi que les services bancaires (retrait, dépôt).

Un seul lieu pour effectuer vos démarches postales ou administratives et un numéro commun : 04-74-84-84-11. De nouveaux horaires ont été mis en place afin de permettre un meilleur service aux habitants. Notre agent Karine Aucagne vous accueille :



Lundi	8h30/11h00
Mardi	8h30/11h00
Mercredi	8h00/12h00
Jeudi	8h30/11h00
Vendredi	8h30/11h00
Samedi	8h00/12h00



Un repas très apprécié par les Aînés

Le samedi 8 mars 2025 a eu lieu le repas annuel des Aînés. Ce repas a connu, cette année encore, un vif succès puisque 104 personnes ont répondu présentes. Au cours de l'apéritif, nos doyens présents, Josette Scarenzi et Jean Blondon, ont reçu un panier gourmand.

Le traiteur « Les délices de Julien » nous a concocté, une fois de plus, un délicieux repas.

Le spectacle était assuré par Dan's Orchestra et ses danseuses. Paillettes, plumes et strass ont enchanté nos con-

vives. Ce divertissement de qualité a été partiellement financé grâce au don de 300 € de l'Association « O fil du temps ». Nous les remercions très chaleureusement !

Le 8 mars étant la journée du Droit des femmes, chaque participante s'est vue remettre une rose à la fin du spectacle.

Convivialité et bonne humeur ont été de mises tout au long de cette journée et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.



Vie communale

Le tri des déchets : on a tous un rôle à jouer !

Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle :
(Cette liste n'est qu'à titre d'exemple et n'est pas exhaustive)

Déchets	Bac Jaune	Bac Vert	Poubelle ménagère	Filières Spécialisées*	Déchetterie
Piles et ampoules				X	
Médicaments périmés				X	
Appareils ménagers					X
Huile de moteur et vidange				X	
Pneus					X
Cartes postales musicales					X
Pots de yaourt... Flacons liquide vaisselle	X				
Jouets plastiques					X
Pots en verre et bouteilles		X			
Verres cassés				X	

*

- Soit en supermarché,
- Soit en Mairie
- Les médicaments en pharmacie

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à en faire une matière secondaire qui, revendue par le centre de recyclage, permet de minimiser votre facture et contribuer à la protection de l'environnement.

(Matériaux issus des tris en 2024 soit : 646.000.00 euros revendus au titre de matière première)

Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Le service de la redevance incitative d'EBER est votre principal interlocuteur.

Vous pouvez leur adresser un mail (et mettre la mairie en copie pour information)

Vous pouvez également prendre contact au 04 74 84 67 29 pour un emménagement ou déménagement, ainsi que pour tous problèmes liés à l'environnement et le ramassage de vos déchets ménager.

Merci de ne pas laisser vos poubelles trainer dans la rue !

RAPPEL :

Les dépôts sauvages, notamment autour des points d'apports volontaires, sont interdits et susceptibles de poursuites. En plus de leur impact néfaste sur l'environnement, leur nettoyage et leur traitement ont un coût pour la collectivité et donc pour les usagers.

La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).

Depuis le 1er janvier 2024, les consignes de tri des déchets ménagers ont changé. Désormais, une seule et même consigne de tri : **100% des emballages ménagers et des papiers vont dans le même bac.** Pour mémoire, les anciens conteneurs à papier (couleur bleu) accueillent les emballages ménagers et des papiers afin de réduire le volume d'ordures ménagères.

• INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET CARTONNETTES

- Toutes les bouteilles en plastique
- Tous les pots, boîtes et tubes
- Toutes les barquettes et tous les films
- Toutes les briques alimentaires, tous les emballages en carton
- Tous les aérosols, bouteilles, boîtes, tubes et petits emballages métal

TOUS LES PAPIERS

- Les journaux, magazines, prospectus, livres, cahiers, enveloppes...

NE PAS METTRE :

- Gros cartons
- Couches, mouchoirs, essuie-tout
- Emballages avec restes de repas
- Le verre

Infos pratiques

Recensement militaire : la journée d'appel dès 16 ans

De quoi s'agit-il ?



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire, qui permet d'être convoqué à la "Journée Défense et Citoyenneté" (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (passage du permis de conduire, présentation au baccalauréat ou au CAP...)

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pour qui ?

Pour les jeunes garçons et filles de nationalité française, dès 16 ans.

Quand ?

Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Se présenter en Mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les permanences utiles à la mairie de Beaurepaire

- Conciliateur de justice

Dans les locaux de la mairie, sur RDV : 04-74-79-22-60, de 9h à 12h

- CAF

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois dans les locaux de la mairie de Beaurepaire

Prendre rendez-vous au 32-30 ou sur <https://www.caf.fr/>

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- Service social de la CARSAT

(Accès aux droits et aux soins des publics précaires, et maintien à domicile des personnes âgées seulement) dans les locaux de la mairie de Beaurepaire.

Tous les jeudis sur RDV au 3646 ou ssocial.vienne@carsat-ra.fr

De 9h à 12h et 13h à 16h

- France services

(Aide aux démarches administratives et numériques)

Tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 16h



Les canalisations de transport de gaz haute pression de GRT



GRT gaz est propriétaire d'une canalisation de transport de gaz naturel enterrée traversant notre commune.

Les ouvrages sont vulnérables aux agressions extérieures et susceptibles, en cas de dommage, de générer des risques importants. La prévention des accidents nécessite une vigilance collective à proximité de nos canalisations de transport.

GRT gaz s'engage dans la maîtrise des risques à travers différentes actions de préventions et d'informations.

- Information des propriétaires : certains propriétaires de la commune, identifiés dans le cadre des obligations d'information réglementaire, seront prochainement destinataires d'un courrier d'information de la part de GRT gaz

- Identification du passage des canalisations : Celles-ci sont repérées par des bornes ou balises numérotées de couleur jaune, situées à proximité du tracé des ouvrages et portant une plaque signalétique GRT gaz et un numéro de téléphone d'urgence.

La canalisation d'acheminement de gaz naturel traverse notre commune dans l'axe nord sud.

Infos pratiques

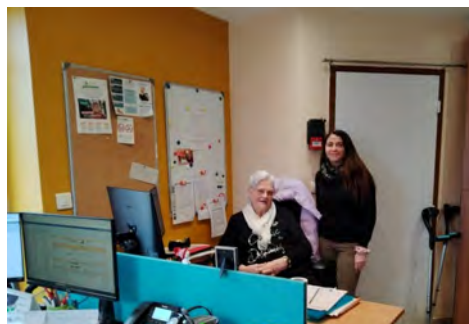
Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'ADMR s'est installée sur notre commune depuis le 20 décembre 2024, au 371 Route du Bourg 38270 Bellegarde Poussieu :

Permanence du lundi au vendredi de 8 h à 12h
Les après-midis uniquement sur rendez-vous

Accueil Téléphonique 04-74-87-03-45 :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Lors de votre visite vous rencontrerez, Mme Billon Florence, Assistante Technique et/ou Mme Faure de Fondclair Arlette, Présidente



L'association a un secteur d'activité depuis plus de 50 années d'aide et de service aux personnes. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés. Les services suivants sont proposés :

- Ménage- Repassage
- Services pour les personnes en situation de handicap
- Services pour seniors
- Famille aide à l'entretien

L'Association ADMR vie quotidienne et ADMR du Dolon intervient sur le territoire de Bièvre Valloire et secteur Vienne Roussillon. L'Association intervient sur 15 communes : Assieu—Agnin – Anjou—Ville sous Anjou—La Chapelle de Surieu - Saint Romain de Surieu – Salaise sur Sanne - Bougé Chambalud – Pact – Primarette—Moissieu sur Dolon – Bellegarde-Poussieu – Revel Tourdan—Chanas – Sonnay—Jarcieu.

Si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez vous investir dans une association, n'hésitez pas à nous contacter !

Civisme et citoyenneté : tous concernés !



Nuisances sonores :

Arrêté préfectoral n°97-5126- article 1 « *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est INTERDIT, DE JOUR COMME DE NUIT* ». Les cris d'animaux, notamment des chiens, dont la durée, la répétition ou l'intensité sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, aussi bien le jour que la nuit, provoquent une gêne de voisinage. Les personnes qui ont des animaux ou qui en ont la garde, veilleront à ce qu'ils ne provoquent pas de nuisance sonore.



Travaux de bricolage :

Arrêté préfectoral n°97-5126- article 9 « Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés uniquement de 10h à 12h.



Brûlage des déchets verts :

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets, dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins. C'est pourquoi le brûlage des déchets verts est strictement interdit par arrêté préfectoral, et réservé aux exploitants agricoles, dans le cadre strict de leur activité professionnelle. Il en va de même pour les ordures ménagères et tout autre déchet (pneus usagés ou matériels). **Pour rappel, il y a deux déchetteries à votre disposition : Beaurepaire et Montseveroux.**



Le Tapage nocturne:

Les nuisances sonores qui interviennent de 22h à 7h (musique à fond, aboiements, jeux extérieurs bruyants...) sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense ou de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction ; **Nous vous rappelons les horaires à respecter entre 22h et 7h, toutes ces infractions sont susceptibles d'être amendées.**

Ces petits bêtes qui nous embêtent !

Le moustique tigre

Le moustique tigre adulte réapparaît chaque année à la fin du printemps. Avant cela, il a veillé à coloniser les contenants naturels ou artificiels de toutes formes pour constituer sa zone de ponte. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent. Les œufs de moustique tigre sont noirs et gluants, difficilement repérables à l'œil nu (moins d'un millimètre), déposés en grappe sur la paroi d'un contenant en capacité d'être recouvert d'eau.

La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 5 fois au cours de sa vie (150 œufs par ponte) soit environ 750 œufs au total, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.

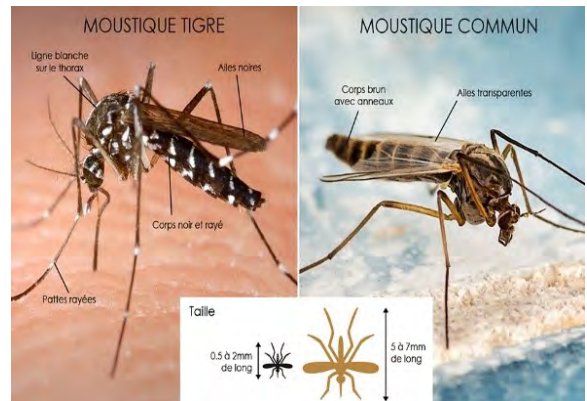
Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Dans la majorité des cas, nettoyer la piqûre avec de l'eau et du savon, avant d'y appliquer une crème apaisante devrait suffire à calmer les démangeaisons.

Vous pouvez prendre conseil auprès de votre pharmacien concernant l'usage de ces crèmes apaisantes.

Il est recommandé de consulter sans tarder son médecin traitant :

- Dans le cas d'une **réaction plus importante** : allergie, surinfection des piqûres à cause du grattage de la peau etc.
- **En cas de symptômes évocateurs** des maladies virales transmises par le moustique tigre (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs articulaires ou courbatures, éruption cutanée...)



Le frelon asiatique



Nid primaire de frelon

En cas de découverte d'un nid de frelon asiatique, ne tentez pas de le détruire vous-même.

Faites appel à des organismes spécialisés. Les frelons attaquent en groupe dès qu'ils sentent leur nid menacé.

Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, vous pouvez consulter le site du ministère pour accéder à la procédure à adopter :

mairie.bellegarde-

poussieu@entre-bievreethrone.fr.

Le frelon asiatique une espèce invasive qui présente un

risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité.

Le frelon asiatique n'a pas de prédateurs et il est un gros consommateur d'insectes, notamment d'abeilles. Afin de passer l'hiver, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité. Dès le mois de février de l'année suivante, ces fondatrices vont construire un nid primaire. Ces nids sont petits (de la taille d'une orange) et se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, sous une cabane, dans un garage... La reine commence alors sa ponte : des ouvrières apparaissent peu à peu. Selon la position du nid, la colonie peut agrandir considérablement ce nid jusqu'à la fin de l'été, ou se déplacer là où elles pourront construire un nouveau nid, plus grand, un nid secondaire. Ces nids secondaires sont généralement situés en hauteur, sous la branche d'un arbre. On peut cependant trouver un nid secondaire dans des bâtiments ou dans des haies.

Les chenilles processionnaires

Les **Processionnaires du pin** et les **Processionnaires du chêne** sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouvertes de poils urticants.

Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles à certains stades de leur développement, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques.



Ainsi, ils peuvent être à l'origine :

- d'irritations des voies respiratoires
- d'éruptions avec démangeaisons
- de conjonctivites
- d'inflammation des muqueuses (Langues animaux)

Les risques sont les plus importants principalement de **janvier à avril pour la Processionnaire du pin** et **d'avril à juillet pour la Processionnaire du chêne** (selon les conditions météorologiques).

Pour se protéger

N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.

Quelles sont les précautions à respecter ?

- Ne pas rester sous les arbres infestés Ne toucher ni les cocons, ni les chenilles
- Ne pas faire sécher de linge à proximité
- Ne pas s'asseoir sous les arbres contaminés
- Ne pas laisser les animaux s'approcher

Les associations

MJC

L'année 2025 a commencé par une soirée BOWLING au Stricker de Salaise, Samedi 25 janvier 2025. 29 participants se sont affrontés amicalement sur les 5 pistes qui nous avaient été réservées. Un repas au restaurant du bowling a clos cette sympathique soirée. Rendez-vous est donné l'année prochaine !

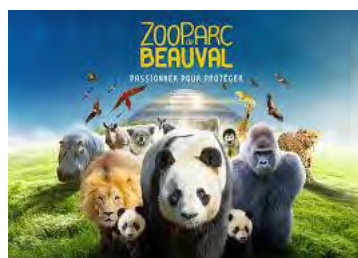


Nous avons proposé **une soirée Karting** à Saint Cyr, le 15 Mars 2025, mais celle-ci n'a pas été validée par manque de participants.



- **Canal de Savières, lac du Bourget** : dimanche 4 Mai 2025. Il reste encore six places pour cette sortie en car, à Aix les Bains. **Consultez l'affiche sur site MJC.**

- **Week-end rando en Gîte "Village nature l'Orée du bois"** à St Martin en Haut : 23, 24 et 25 Mai 2025. 40 personnes sont inscrites. Les inscriptions sont closes mais des personnes peuvent se mettre sur liste d'attente en cas de désistement... Consultez l'affiche sur le site de la MJC.



- **Séjour dans le Val de Loire** : Chambord – Beauval et Mennetou sur Cher du 06 au 08 Juin 2025. Le car est complet mais vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en cas de désistement. Consultez l'affiche sur le site de la MJC.

Quelques dates à noter pour la fin de saison :

- Rando pique-nique de fin de saison à l'étang Pras : lundi 30 Juin 2025
- Food Truck samedi 05 Juillet 2025
- L'Assemblée générale se tiendra vendredi 29 Aout 2025 à 18h30 à la SAR.

Pour le renouvellement du bureau, nous souhaitons accueillir parmi nous de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le lien pour consulter le site de la MJC : <https://sites.google.com/site/mjcinformatiquebp>

CEA/CONSCRITS 2025

La nouvelle équipe des conscrits « cru 2025 » est composée d'anciens et nouveaux membres. Ils sont au nombre de 19 conscrits en 3 classes différentes de 17 à 19 ans.

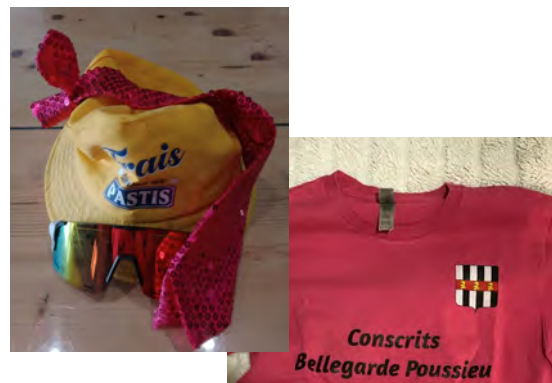
Election bureau (sous l'égide du CEA) :

- Thomas Favre, Président
- Juliette Poncin, Vice-Présidente
- Emma Carrier, Secrétaire
- Colyne Salvat, Trésorière

Manifestations du premier semestre prévues par cette nouvelle équipe :

- Tombola de Pâques deux samedis sur le marché.
- Tournée du muguet week-end du premier Mai.

Si dans le village, des jeunes ayant 17 ans en 2025, souhaitent rejoindre le groupe, cela est encore possible.



Les associations

Ô fil du temps

Nous pouvons nous réjouir du succès de l'association au vu du nombre d'adhérents qui augmente chaque année !

Le club compte actuellement 71 adhérents.

Les 1^{er} et 2 février, l'association a proposé une pièce de théâtre " Piège pour un homme seul". 130 personnes sont venues applaudir la troupe d'Epinouze.



L'après-midi crêpes, proposée par l'association, a réuni 56 personnes.

Un repas paella aura lieu le jeudi 22 mai à la Salle d'Animation Rurale ainsi qu'une sortie à Lamastre et le petit train "le Mastrou" est prévue le 19 juin.

N'oublions pas le plaisir de partager un bon moment au bar du village tous les samedis matins.



Un loto convivial et des projets pour l'école !

Le loto organisé par le Sou des écoles a été un véritable succès, malgré une participation légèrement inférieure à celle attendue. Les personnes présentes ont passé un excellent moment, partagé dans la bonne humeur et la convivialité. Cet événement a permis de récolter des fonds pour soutenir les projets éducatifs et culturels de l'école.

Nos prochains événements permettront de continuer à financer des initiatives pour nos élèves.

En effet, nous aurons bientôt en vente de délicieux gâteaux Bijoux, ainsi que des foutes réalisés avec les dessins des enfants de l'école. Ces créations originales seront mises en vente par le biais de l'école, mais vous pouvez nous demander des infos au 06/09/99/94/15. Nous préparons également la kermesse de l'école qui aura lieu le 21/06/2025. Les bénéfices serviront à financer des projets essentiels pour les élèves !

Ces ventes et événements contribuent à financer la piscine pour les enfants de la petite section au CM2, mais aussi l'intervention du cirque à l'école, ainsi que les sorties cinéma qui enrichissent le parcours culturel de nos jeunes élèves.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et soutenu ces initiatives. Nous comptons sur vous pour les prochaines actions !



Les associations

FCC

Que s'est-il passé sur les terrains collinois ?!

Place à la solidarité...

Dimanche 24 novembre 2024 : FFC -FORMAFOOT (D4)

Après-midi festif et sportif, dimanche 24 novembre 2024, à l'occasion du derby contre nos voisins de FORMAFOOT (Championnat de D4). Crêpes et vin chaud avaient été préparés pour le plus grand plaisir des supporters : l'intégralité de la recette a été reversée au Téléthon.

Place à la gourmandise...

Dimanche 2 février 2025 : matinée Moules-frites



Place à la sportivité ...



Nous vous donnons rendez-vous tous les week-ends pour soutenir nos différentes équipes.

Prochaine manifestation à Bellegarde-Poussieu : samedi 14 juin 2025 : CHALLENGE EDOUARD JURY

Nous espérons vous compter nombreux lors de cette journée conviviale. Comme chaque année, c'est un honneur pour nous de rendre hommage à ce grand Monsieur du football poussieurois. **Allez Collines !!!**

Bellegarde-Poussieu Pétanque



Notre matinée « Tripes » a, cette année encore, rencontré un grand succès, puisque 179 kg de tripes ont été vendues.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées le 23 février dernier au Foyer, pour cette

matinée, organisée par Le Club de pétanque.

Un remerciement particulier à Gilbert Mabilon, notre super cuisinier, qui a su une nouvelle fois, nous régaler.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

La reprise de l'activité pétanque est prévue au mois d'avril, au boulodrome, pour tous les membres du club le mardi et le vendredi.

Toutes les personnes du village seront les bienvenues pour une nouvelle saison. Renseignements auprès de Jérôme Grangeot, Président du club.

Cette année, le challenge de la municipalité se déroulera le 6 juin 2025, en semi nocturne au Boulodrome.

Tous les habitants de la commune sont les bienvenus, nous vous attendons nombreux !



Les associations

La médiathèque

Les enfants de l'école bénéficient d'un accueil de classe tout au long de l'année à la médiathèque de Bellegarde-Poussieu. En effet, entre 2 et 3 bénévoles accueillent à chaque nouvelle période, les 4 classes de l'école. Les séances se déroulent avec une lecture offerte, puis les enfants peuvent choisir un livre qu'ils emmèneront ensuite en classe puis à la maison. Les livres choisis à la médiathèque tournent ensuite au sein de la classe. Les enseignants, eux aussi, choisissent une dizaine de livres pour leurs élèves. Nous souhaitons prochainement leur proposer les outils d'animations du réseau, pour de prochains projets : expositions, mallettes thématiques...

Les projets en cours sur l'année scolaire :

- Fun en bulles – Classe des CM :

C'est un prix BD jeunesse. Les élèves doivent lire une série de BD puis ils iront voter et participeront au dépouillement. Une présentation des BD a eu lieu le vendredi 10 janvier. Thitaume, l'auteur des BD « Les lapins crétiens » ou « Game Over » interviendra prochainement en classe. Les élèves pourront échanger avec lui et un atelier de création d'un personnage sera proposé.

- Prix du Nord Isère – Toutes les classes :

Les enseignants doivent faire la lecture de 4 livres sélectionnés par le réseau des médiathèques. Les élèves voteront pour leur livre préféré. L'auteur ayant remporté le plus de suffrages se verra décerner le « prix du nord Isère ». Le vote aura lieu le 6 mai.

- Exposition Marine Rivoal – GS/CP et CE1/CE2

Le 18 mars, les élèves ont visité une exposition à la médiathèque de St Maurice l'Exil sur les travaux de Marine Rivoal (Autrice et illustratrice d'albums de jeunesse). Ils ont pu observer les planches originales des albums et s'essayer à une des techniques utilisées par l'artiste.

Du nouveau matériel permet d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Des galettes (coussins) ont été achetées pour le confort des élèves à la médiathèque. Elles serviront également pour les animations de la médiathèque.



Agenda

- Au Boulodrome

Vendredi 6 Juin : en semi nocturne Challenge de la Municipalité « Pétanque Bellegarde-Poussieu »

Vendredi 4 juillet : Concours de pétanque du CAV

- A la SAR

Samedi 14 juin : Challenge Jury « FCC »

Vendredi 29 août à 18h30 : Assemblée Générale de la MJC

- Au Foyer Rural

Vendredi 16 mai à 18h : AG ACCA

Samedi 17 et dimanche 18 mai : Vide grenier—Sou des écoles

Dimanche 25 mai : Matinée Paella - Association cantine

Vendredi 20 juin : Fête de la Musique—AFR

Samedi 21 juin : Kermesse— Sou des écoles

- Autres lieux

Samedi 26 avril : Concert –Ensemble pour notre église au sein de l'Eglise

Dimanche 27 avril : Safari Truites à l'étang Pras

Samedi 12 avril et samedi 19 avril : Tombola de Pâque—Les conscrits—Sur le marché

Week-end du 1^{er} mai : Tournée du muguet par les conscrits dans le village

Samedi 5 juillet : Food Truck—MJC—Terrasse de l'auberge (au Foyer en cas de pluie)

